

CHSCT 93

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la Seine-Saint-Denis

Vendredi 05 mars 2021

(réunion en audioconférence)



Conditions de travail

compte-rendu

2° redéploiement SURV DIPA:

Des voyants au vert?



Le Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) s'est réuni en séance plénière pour aborder le volet « conditions de travail » de la 2^{ème} vague de redéploiement des agents de la branche Surveillance (SURV) de Roissy.

Nous avons pu préciser divers points. Notamment ceux concernant :

- le retour éventuel des agents avant la fin du redéploiement,
- les conditions indemnitaires,
- les aspects pratiques des vestiaires et des armes,
- les modalités des notations de 2021 pour 2020, et de 2022 pour 2021.

Les conditions de redéploiement interne à Roissy (sur le Fret notamment) seront débattus le 18 jeudi mars prochain.

Ce, lors de la réunion du Comité Technique des Services Déconcentrés (CTSD = Comité technique local) de la Direction Interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA).

Sommaire	
Tract/résumé :	pl
Compte-rendu:	pp 2-3
- Introduction	p2
 Arrivée/retour ; Comptabilité 	p2
- Équipement ; Gestion du personnel	p2
- Redéploiement sur Roissy	p3
- Conclusion	p3
Annexe : déclaration préalable	pp 4-5
Coordonnées	p6

La qualité des échanges nous confortent dans notre défense des instances de dialogue social, encore plus importantes dans la crise inédite que nous vivons (la 2^{ème} vague du redéploiement nécessite à elle seule 3 instances : un GT, un CHSCT et un CTDI).

Cette position est pleinement partagée par la parité administrative.

On se demande donc pourquoi le pouvoir politique en place supprime ces instances, au moment même où elles sont le plus utile.

Dans un an, chacun devra en tirer les conclusions qui s'imposent...







1°) Personnes participantes

a) Présidence

M. Dora, directeur départemental des Finances Publiques de Seine-Saint-Denis (DDFiP93).

b) Pour la « haute » administration des Douanes

- M^{me} Sarti, directrice interrégionale adjointe (DIA);
- M. Dubois, chef du pôle Ressources Humaines (RH),
- M^{me} Authier, adjointe au chef du pôle RH
- M^{me} Dignocourt, cheffe du pôle d'orientation des contrôles (POC) de la DRV.
- M. Dupont, conseiller de prévention (CP);
- M. Décimus, assistant de prévention (AP).

d) Pour les organisations syndicales (OS)

- SOLIDAIRES, ainsi que:
- la CGT,
- -FO
- et la CFDT.



2°) Préalable

La séance s'est ouverte par la lecture par SOLDIAIRES de la déclaration liminaire validée par l'ensemble des organisations syndicales représentatives : SOLIDAIRES, CGT, FO, CFDT¹ (voir pages 4 et 5).



Thématiques



Arrivée/retour

Arrivée - Logement

Pas de cumul de logement social (Roissy/Province). Les agents ont le temps suffisant pour prendre leurs dispositions (hébergement) dans la DR d'accueil.

Arrivée – formation

Les stages de formation professionnelle (FP) seront effectuées par les DR d'accueil.

Retour

Un préavis d'1 mois pour le retour à Roissy sera envoyé aux agents.



Comptabilité

Ordre de mission

L'ordre de mission est en cours de validation à la DG. La cellule CHORUS a été renforcée (1 personne) et comporte désormais 5 agents. Un pas à pas a été distribué aux agents.

Demandes d'avance de frais

Les avances de frais peuvent être versées au 15/03 si le dossier est complet.





Équipement

Armement

Contact a été pris avec les Directions régionales (DR) d'accueil pour voir si elles avaient les armes nécessaires. 3 DI ont déjà répondu favorablement. À défaut, la DIPA transportera des armes.

Bâton et gilet

- <u>Bâton télescopique</u> : les dotations individuelles seront gardées si autorisation de la DR d'accueil.
- <u>Gilets haute visibilité</u> : ils seront gardés par les collègues, pour ceux en dotation individuelle.

Commandes GECO (carnet à points)

Après demande de précisions de SOLIDAIRES, la Direction indique qu'elles seront livrées à Roissy puis réexpédiées à l'agent.

Les besoins supplémentaires nécessaires seront validés par l'encadrement d'accueil et ne seront pas déduits du carnet à points. Pas de recours de l'agent en cas de refus.





💢 Gestion du personnel

Évaluation-CREP

Demande a été faite aux Chefs de service pour donner la priorité aux entretiens des agents redéployés. À défaut, possibilité d'effectuer l'entretien par audio/visio si l'agent est d'accord.

Un avis préalable à l'entretien (APE) sera rédigé pour l'année 2021.

Temps partiels (TP)

Les demandes de TP seront gérées par la DIPA après avis de la DR d'accueil.

¹ L'UNSA, la CFTC et la CGC n'ont quant à elles aucun siège, n'étant pas représentatives au sein de notre ministère.





Vestiaires des terminaux ouverts

Un recensement des casiers disponibles est en cours afin permettre l'accueil des agents redéployés sur Roissy.

Enquête sur le redéploiement des agents des terminaux fermés à Roissy

Toutes les questions de SOLIDAIRES (nombre de postes disponibles dans les terminaux ouverts, critères de sélection des candidatures...) sur le sujet ont été rejetées par l'adjointe du DI.

Celles-ci seront abordées lors du prochain Comité technique des Services Déconcentrés (CTSD) DIPA du jeudi 18/03 prochain.

des Réutilisation économies **bâtimentaires**

Enfin la question de SOLIDAIRES sur l'utilisation des économies de loyers réalisées suite à la fermeture de certains terminaux (qui pourraient selon nous être utilisées en partie pour rénover certains locaux) a été jugée «incongrue» par l'adjointe au DI.

Elle a ajouté que le redéploiement coûtait « très cher »...



Pour conclure

La 3e et dernière instance sur la thématique du 2e redéploiement sera fait le jeudi 18 mars lors de la réunion du Comité technique local (CTL) de la DIPA.



Au sein de la délégation SOLIDAIRES Finances, SOLIDAIRES Douanes était représentée par : Guillaume Quéromès et Julien Gervois. Pour plus de précisions, les contacter.





Annexe: déclaration préalable (début)











Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la Seine-Saint-Denis 05/03/2021 - audioconférence



Conditions de travail

liminaire

Redéploiement SURV DIPA - Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la 2^{ème} étape de la discussion sur le redéploiement des agents des terminaux fermés de la direction régionale de Roissy Voyageurs (DRV).

Nous avons déjà travaillé sur ce redéploiement lors d'un groupe de travail local (GTL) directionnel le 23 février dernier, et nous nous réunirons enfin à nouveau lors d'un Comité technique des services déconcentrés (CTSD), le 18 mars prochain. Un sujet aussi inédit que celui du redéploiement d'agents pour cause de fermeture brutale de leurs lieux de travail méritait bien trois instances différentes!

Après quelques craintes dues notamment aux premiers projets de la DG, nous sommes heureux de voir que finalement nos principales revendications ont été suivies; mieux même, il semblerait qu'elles aient été partagées par notre directeur interrégional (DI).

- Ainsi, le critère évident du volontariat est respecté et il est élargi à presque tous les agents de la DRV.
- De même, le classement selon les règles applicables en terme de mutation classique sera utilisé.
- Enfin, pour les agents ne souhaitant pas partir, un redéploiement local sera pratiqué.

Certes, nous aurions souhaité que le redéploiement soit aussi proposé aux agents SURV d'Orly, en tant qu'agents de la DIPA.

Également, un certain nombre de questions concernant les conditions de travail des agents redéployés restent en suspens et vont devoir être évoquées ce matin.

Par exemple:

- les agents redéployés devront-ils se procurer eux-mêmes de nouveaux matériels par le biais du carnet à points ou ceux-ci leurs seront-ils fournis dans leurs nouvelles affectations?
- Ouid des vestiaires dans les services d'accueil?
- Quelle direction fournira les armes ?
 Si c'est la DIPA, comment en sera assuré le transport jusqu'aux services d'accueil ?
- Quelles formations seront dispensées aux redéployés, et avec quels volumes horaires? En effet, passer d'un environnement aéroportuaire à, par exemple, une brigade centrée sur les contrôles routiers, ne s'improvise pas. D'ailleurs, y aura-t-il un système de tutorat pour faciliter l'arrivée et l'intégration des agents de Roissy dans leur nouveaux services?
- Enfin, comment se feront les évaluations 2021 au titre de l'année 2020 ? Celles-ci seront-elles faites dans les services d'accueil, par visioconférence ou obligera-t-on les agents à revenir à Roissy pour l'entretien ? Et pour 2021, est-ce la direction d'accueil qui notera l'agent ou se contentera-t-elle de fournir à Roissy un Avis Préalable à l'Entretien ?

Malgré tout, nous le redisons, nos pires craintes concernant le redéploiement s'estompent. Qu'il nous soit donc permis d'élargir un peu le sujet :

Il y a un an presque jour pour jour, nous étions réunis pour un CTDI. À l'époque, la COVID inquiétait déjà tout le monde, mais qui aurait pu croire alors que des terminaux d'un des plus grands aéroports d'Europe allaient être fermés jusqu'en 2022 ?



Annexe : déclaration préalable (suite et fin)

Cette crise nous rappelle que nous sommes dans l'histoire, et que l'histoire est tragique. D'après nombre de spécialistes, nous ne sommes qu'au début d'une période de grande instabilité sanitaire et environnementale, donc économique et politique.

Or il semblerait que les pays qui s'en sont le mieux sortis pour l'instant sont ceux qui, démocratiques ou non, ont l'habitude de l'adversité et ne considèrent pas leur administration comme un problème mais comme ce qui protège et soutient la Nation. (Cf UnHerd, Londres, cit in Courrier International 1579, 4 février 2021). Si nous aussi nous voulons faire face, il nous faudra un État fort sans être autoritaire, souple et résilient.

Est-ce vers ça que les pseudos réformes que nous subissons nous conduisent?

Depuis plus de dix ans, la DGDDI est confrontée à des défis de nature très variés : terrorisme, Brexit, maintenant crise sanitaire. Et à chaque fois, nous savons nous adapter, nous faisons face.

Mais dans le même temps, nous avons subi un feu roulant de réorganisations, allant vers toujours moins de contrôles, moins de missions, tout simplement moins de douane.

Parallèlement, en interne, nous sommes désormais soumis à de nouvelles règles en matière de mutation, de notation, sans compter dans un an la disparition des CHSCT, c'est à dire de l'instance qui au niveau national, public et privé confondu, a depuis 1982 réduit par trois le nombre de morts au travail (Cf France Inter, « le téléphone sonne » 20/12/2019).

Pourrons-nous encore être cette administration capable de répondre à toutes sortes de défis dans ces conditions? Est-ce le moment d'affaiblir l'État alors que nous savons que les crises comme celle que nous vivons vont se multiplier?

Nous, fonctionnaires d'une administration séculaire, la Douane, d'un État millénaire, la France, le disons : ça suffit!

Assez de prétendues reformes, de soit-disant recentrages sur ce qui serait notre cœur de métier. Dans les moments compliqués que nous vivons et que nous allons vivre encore longtemps, dans ces périodes de crise, la tentation de ceux qui nous dirigent peut être celle de l'autoritarisme, comme l'a montré la DG qui dans le brouillon du projet de 2^{ème} redéploiement ne voulait pas qu'il soit question de volontariat.

Nous, nous disons au contraire que c'est de stabilité et d'un dialogue social renforcé dont nous avons besoin.

Or, on vient d'apprendre que la ministre de la Fonction Publique a l'intention de poursuivre dès septembre prochain les billevesées habituelles : réduction du nombre de corps, recours massif aux contractuels, déconnexion du grade et de la fonction, départs négociés de l'administration, etc (Cf Challenges, 24/02/2021).

À croire qu'à défaut de vision ou au moins d'un sens minimum de l'État, la ministre se transforme en «service clientèle » du gouvernement (*Die Welt*, 20 janvier 2021) et n'a plus que la persécution des fonctionnaires pour se sentir exister devant les derniers sympathisants de la majorité actuelle, comme une enfant trop gâtée qui casse ses jouets pour qu'on la remarque.

Il est plus que temps de retrouver un minimum de bon sens et de rétablir et étoffer l'action publique et ses instances de dialogue social. C'est ainsi que nous retrouverons un État juste et protecteur, œuvrant pour le bien commun, ce qui est au fond la seule raison valable de son existence.

Nous avons démontré dans les discussions sur le redéploiement que débattre ensemble d'un sujet est toujours plus constructif pour arriver à la meilleure solution possible que de ne s'en remettre qu'à un seul avis.

C'est bien là le sens profond des instances de dialogue social tel ce CHSCT : être ce qui permet l'expression de l'intelligence collective.

Le vendredi 5 mars 2021

Les organisations SOLIDAIRES Finances, CGT Finances, FO Finances et CFDT Finances



2° redéploiement SURV DIPA : **Des voyants au vert ?**





Syndicat SOLIDAIRES Douanes section de Roissy-Le Bourget

93 bis rue de Montreuil, boite 56 - 75011 PARIS

tél: 01 73 73 12 50

site internet: http://solidaires-douanes.org
courriel: <a href="mailto:roissy@solidaires-douanes.org/adhesion-do

